

# Circuit Véloroute - "Rayonnantes de Haute-Saintonge N°3" - "St-Georges-Antignac - St-Genis-de-Saintonge - Port-Maubert" (liaison Jonzac par Rayonnante N°1)

● Très facile

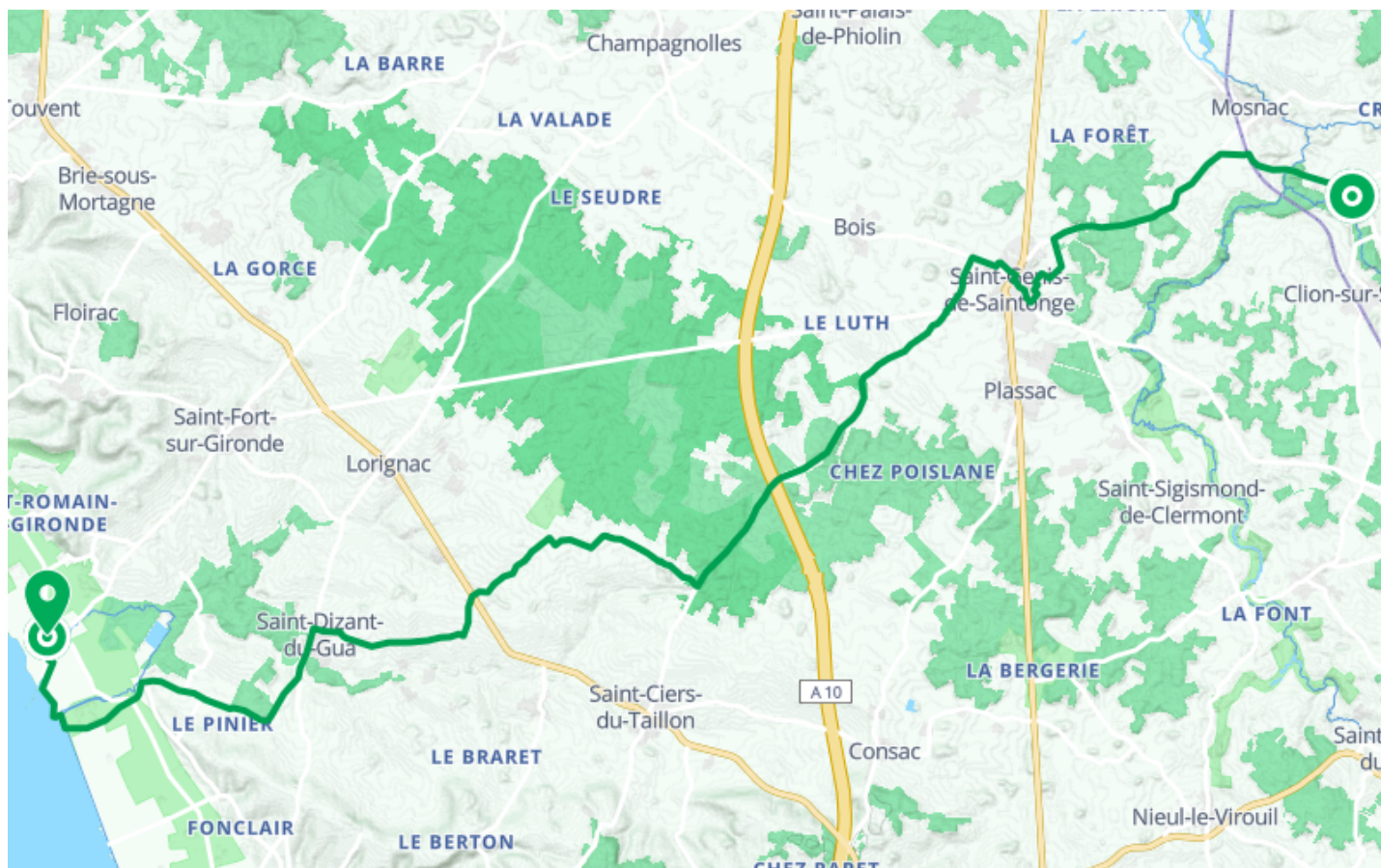
🚲 À vélo

🕒 2 h 01 min

↔ 28.5 km

📍 **Départ** 26 Rue Principale  
17240, Saint-Georges-Antignac

📍 **Arrivée** 32 Rue des Pêcheurs  
17240, Saint-Fort-sur-Gironde



## Descriptif

Sur le chemin, l'incontournable parc aux fontaines bleues du château de Beaulon à St-Dizant-du-Gua

De St-Georges-Antignac à St-Genis-de-Saintonge puis Port-Maubert :

- 1) En arrivant à l'église de St-Georges-de-Cubillac par la Rayonnante N°1 , au croisement de la D134 et de la D50, prendre à gauche, direction Mosnac  
Passer devant le domaine de Favières et prendre à gauche, enjamber la voie ferrée et continuer jusqu'à l'intersection avec la D146E.1
- 1) Prendre à gauche, rester sur cette route jusqu'à l'angle du circuit de karting.
- 2) Prendre alors à gauche, puis la première route à droite 400m plus loin qui va traverser le lotissement de la Maisonnette.
- 3) Arrivé à la D2, emprunter la piste à droite puis remonter à droite rue de la Terrière vers le Champ de Foire que vous trouverez sur votre gauche (le bureau d'information touristique est un peu plus en avant à

côté de l'église).

4) Remonter la rue du Pont Baguette

Prudence pour traverser la D137 afin d'attraper la rue en face direction Bois sur la D143.

5) Une fois sorti de St-Genis-de-Saintonge, prendre à gauche direction le Creuset. 300m après le lieu-dit, traverser la départementale en direction de St-Ciers-du-Taillon (D146) puis traverser les Grands Bernards, continuer tout droit au carrefour, poursuivre la route qui vire à gauche après le pont. 1 500m après le Lycée Agricole St-Antoine, passer au-dessus de l'autoroute.

6) 1 800m plus loin, quitter la départementale et prendre la première route à droite direction Orignac 1 200m plus loin, après avoir traversé les lieux-dits de chez Chagnau et de chez Sedeau. Continuer toujours tout droit au carrefour jusqu'à Plumenaill. À la sortie de Plumenaill suivre la route qui vire sur la gauche vers Quesant jusqu'au prochain carrefour : puis continuer tout droit vers l'ancien moulin de la Colle (900m). À la sortie du virage du moulin, laisser la Peroutière à droite et continuer tout droit jusqu'à les Vidaillères.

8) Attention : après les Vidaillères, traverser la route départementale en choisissant la route qui s'en va vers la gauche. 600m plus loin au carrefour avec le chemin goudronné vers la gauche, rester sur la route qui vire à droite. Un autre carrefour 900m plus loin, toujours tout droit vers St-Dizant-du-Gua.

9) Arrivé à la D145 dans St-Dizant-du-Gua, prendre à gauche puis à la sortie de St-Dizant-du-Gua, au carrefour de la Croix, prendre à droite direction Port Maubert. Au prochain carrefour, rester sur la départementale et garder la direction Port Maubert, jusqu'à la Daugaterie : emprunter la route du marais en vous engageant en direction de la grange de Marais que vous laisserez sur votre gauche. Au bout de la route (1km), prendre la passerelle et le chemin blanc à droite sur 1300m.



**Charentes Tourisme**

21 rue d'Iéna - 16000 ANGOULEME



Retrouvez ce parcours et bien d'autres  
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

